



Association  
pour le Souvenir  
des Fusillés  
de La Braconne

N°28 octobre 2015

## Éditorial

**La** principale raison d'être d'un monument est le souhait de transmission et de commémoration. Le monument des fusillés de la Braconne n'a jamais failli à cette volonté de transmettre. Depuis sa construction en 1945, jamais une année ne s'est écoulée sans qu'un hommage ne soit rendu aux Résistants fusillés dans la clairière de la Braconne.

C'est ce qui nous rassemble chaque année à deux reprises, le 15 janvier à l'appel de la municipalité et l'union locale de Ruelle-sur-Touvre, et au mois de mai à l'appel de notre association.

En 2016 nous célébrerons les 70 ans de l'inauguration de ce monument. Notre association souhaite accompagner la municipalité de Ruelle afin de marquer cet anniversaire. Ce sera un des sujets que nous évoquerons lors de notre prochaine assemblée générale.

Michèle Dessendier

**Assemblée Générale**  
**Samedi 14 novembre 2015**  
**à 9 heures**  
Salle Léo Lagrange  
Ruelle-sur-Touvre (16)  
(près du stade, rue Léo Lagrange)

*Les adhérents à jour de leur cotisation  
2015 trouveront ci-jointe leur convocation  
à cette assemblée générale  
qui se terminera autour d'un repas  
pris en commun (\*)*

*(\*) Menu à 23 € (Apéritif, vin et café compris)  
Réservations avant le 4 novembre 2015 auprès  
de Michèle Dessendier tél : 06 22 21 67 84*

## Programme de la matinée

\* **9 h 00** : Accueil des adhérents et invités

\* **9 h 15** : Le mot d'accueil – M. Michel  
TRICOCHÉ, maire de Ruelle-sur-Touvre

### Assemblée générale (ASFB)

Rapport d'activités et moral  
Rapport financier & rapport des vérificateurs  
Projets et Activités 2016  
Rétrocession patrimoniale auprès de la mairie  
de Brie  
Élections au conseil d'administration &  
vérificateurs des comptes  
Questions diverses

Le mot de la fin – M. Michel TRICOCHÉ, maire de  
Ruelle-sur-Touvre

\* **11 h 30** : Dépôt de fleurs au monument aux Morts  
(devant la mairie)

\* **12 h 00** : Verre de l'amitié offert par  
la municipalité de Ruelle-sur-Touvre

\* **12 h 30** : Repas pris en commun au restaurant  
« La Cour de Ruelle »  
à Ruelle-sur-Touvre (près de la mairie)

## Un panneau d'accueil à l'entrée du Chemin du Souvenir

Pour éclairer le visiteur, un panneau a été installé à l'entrée du chemin du souvenir. Celui-ci indique :

\*L'historique du site avec les différentes étapes de construction et d'aménagement ;

\*Le sens de la visite du chemin du souvenir ;

\*La liste des donateurs et leurs logos ayant participé au financement des aménagements.

En chêne lasuré, d'une hauteur hors sol de 1,80 m avec une surface d'affichage de 45 cm x 90 cm, il a été réalisé et posé par les services techniques de l'Office National des Forêts.

La société Agate a assuré la conception et l'impression numérique. Ce panneau est intégralement financé par l'ASFB (1322,40 € TTC).

Quelques membres du CA de notre association ont rejoint un villageois des Frauds (Brie) et sa famille pour constater que ce nouvel outil de communication envers le public était bien utile.



**Le temps passe, les souvenirs et l'émotion restent. Jean Lacroix (dit Jeannot) avait 10 ans en 1944. Il témoigne de l'évènement qui a marqué son enfance auprès de Marine, 15 ans, et de Simon, 11 ans, ses deux petits-enfants.**

« Le 5 mai 1943 on sentait qu'il allait se passer quelque chose. Ils ont traversé le village des Frauds dans des camions à bestiaux en direction de la forêt » se souvient Jeannot. Six résistants allaient être fusillés et ensevelis dans une fosse de la clairière.

Convié jeudi dernier au Monument des Fusillés dans la forêt de la Braconne par Michèle Dessendier, la présidente de l'ASFB (Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne), Jean Lacroix et sa famille ont découvert le panneau fraîchement installé à l'entrée du chemin du souvenir.

Soutenu par ses deux petits-enfants, le papi âgé aujourd'hui de 81 ans, a parcouru les 5 stations du chemin en commentant chaque étape sous l'œil attentif et admiratif des deux ados.

« J'encourage mes enfants à prendre conscience de l'engagement des jeunes de l'époque dans le conflit de la dernière guerre mondiale » confie Catherine Lacroix-Barbier, la fille de Jean.

« J'ai du mal à imaginer que les maquisards qui se sont investis dans la résistance avaient presque le même âge que moi » s'étonne Marine impressionnée en écoutant le récit de son grand-père.

« Le 24 septembre 1944 j'ai assisté à la cérémonie de remise des corps aux familles, suite aux exhumations, avec tous les élèves de mon école » se souvient Jean.

Témoignages extraits d'un article paru sur le blog de JMU - correspondant CL

## "Les Fusillés, 1940-1944"

Samedi 27 juin 2015, notre association a accueilli dans la salle de conférences des archives départementales de la Charente, Claude PENNETIER, historien-chercheur au CNRS et directeur du « Maitron » co-auteur du dictionnaire biographique « Les Fusillés 1940-1944 ». Il était accompagné de Dominique TANTIN, historien, docteur en histoire qui a présenté les fusillades dans le centre-ouest. Cette conférence hommage a jeté un éclairage tout particulier sur les Fusillés de Charente qui figurent parmi les 4500 noms dans cet ouvrage de 1952 pages. Cette présentation a été l'occasion de rendre hommage à Jean-Pierre BESSE initiateur de ce dictionnaire, adhérent à notre association et décédé en 2012.

Ce dictionnaire est le fruit de huit années de travail, 111 auteurs ont participé à cette œuvre colossale. Il propose l'histoire sociale des fusillés « Morts pour la France », la justice, la dignité et la liberté. Claude Pannetier, qui a codirigé les équipes, en souligne toute la portée : « Les fusillés occupent une place à part dans notre mémoire collective. Ils participent au grand



*mythe de la Résistance, au sens de vision collective génératrice d'action. La dimension exemplaire ne doit pas pour autant cacher l'épaisseur humaine et la complexité des itinéraires. »*

**"Les Fusillés, 1940-1944", dictionnaire sous la direction de Jean-Pierre Besse, Claude Pannetier, Thomas Pouty et Delphine Leneuve. Éditions de l'Atelier. 1952 pages, 30 euros. (Librairie MCL Angoulême)**

## Dimanche 10 mai 2015 dans la clairière de la Braconne



« Nous voici réunis pour une nouvelle cérémonie à la Braconne mais l'année 2015 revêt un caractère tout à fait exceptionnel, c'est l'année des commémorations de la victoire sur le nazisme. L'armistice est accueilli dans l'allégresse mais la dernière année des combats reste l'une des plus meurtrières. C'est aussi, la libération des camps de la mort et le retour des déportés qui entament leur long et difficile retour à la vie après tant de souffrances et de privations. Ici même, le monument des Fusillés est rapidement érigé dès 1945. »

C'est ainsi que Michèle Dessendier, petite-fille de fusillé et présidente de l'ASFB, a accueilli les personnes présentes à la cérémonie du 10 mai 2015 devant le monument des Fusillés dans la clairière de la Braconne.

Une cérémonie à laquelle participaient des personnalités locales, civiles et militaires entourées des familles et amis des fusillés. Les jeunes du conseil communal de Brie ont déposé des bouquets de fleurs à chacune des 9 stèles érigées en l'honneur des 68 autres charentais fusillés en d'autres lieux que la Braconne.

Arthur Fouillé, un jeune lycéen de 17 ans, en classe de terminale S au lycée Guez de Balzac a pris la parole pour porter un message actuel de la jeunesse : « Je dois avouer que plus j'apprends avec les

professeurs et les livres, plus je regarde les reportages, la télé, les films, et plus je suis en admiration pour ces millions de jeunes de mon âge, voire plus jeunes et d'autres plus âgés, qui ont eu le courage et la volonté de chasser l'envahisseur nazi de France, au prix de sacrifices inimaginables. »

Ce discours très poignant a été salué par les applaudissements du public venu nombreux devant le monument des Fusillés.

Pour conclure Renaud Tallon, musicien-trompettiste a joué le chant des partisans, l'hymne des Résistants.



Puis les échanges se sont poursuivis autour du verre de l'amitié offert par la municipalité de Brie à l'issue de cette matinée emplie d'émotions.

Vous trouverez l'intégralité des discours sur le site de l'association : <http://www.cc-braconne-charente.fr/fusilles-braconne>



## De vous à nous

Des amis de notre association qui ont été empêchés de participer à la cérémonie du 10 mai au monument des Fusillés de La Braconne nous ont adressé des messages. C'est notamment le cas de **Jean-Claude Marquet** qui s'est dit «*désolé*» de n'avoir pas pu être présent. Il ajoute qu'il viendra avec son épouse «*à Angoulême où je me rends annuellement ... et je ne manquerai pas d'aller découvrir le monument dédié aux fusillés de la Braconne*». Il ajoute : «*Avec toute mon amitié et mes encouragements à votre équipe de bénévoles qui assurez la pérennité du souvenir envers ceux qui l'ont bien mérité*».

De même **Jacques Baudet**, souffrant ce jour-là écrit : «*Croyez bien que je regrette de n'avoir pu venir d'autant plus que la cérémonie a été très digne*». C'est par Jacques Baudet que notre association avait contacté Arthur Fouillé, le jeune homme qui avait pris la parole lors de la cérémonie.

**Mme Andrée Gros**, qui était présente à la cérémonie du 10 mai, nous a fait part de son sentiment. «*Je tiens à vous féliciter pour l'organisation de cette si émouvante cérémonie. Tous les participants garderont, j'en suis sûre, le souvenir d'un Moment Fort ressenti dans cette clairière*».

\*\*\*

Après la présentation du Dictionnaire biographique des fusillés, le 27 juin, aux Archives départementales de la Charente, notre association (qui était à l'initiative de cette journée) a aussi reçu du courrier. Particulièrement de **Mme Monique Besse**, épouse de Jean-Pierre Besse, initiateur de ce projet, décédé le 10 juillet 2012. «*... Ce fut effectivement un moment émouvant pour toutes les personnes présentes et je suis heureuse que les familles aient apprécié cette conférence et que ce dictionnaire leur apporte la preuve que la mémoire et l'histoire, leur histoire, perdurera à travers ce livre*».

**Maximilian Carter**, Directeur des Archives départementales, a écrit : «*Je suis très heureux du bon déroulement de cet événement qui contribue à l'animation du site des Archives départementales de la Charente et au travail de mémoire des Charentais*».

A l'occasion de la Journée nationale de la Résistance, le 27 mai, la **Fédération de la Charente du Parti communiste** a appelé à un rassemblement au monument des fusillés de La Braconne. L'appel disait notamment que ce rassemblement était destiné à «*honorer ceux qui luttèrent pour des jours heureux et dont nous continuons le combat*».

\*\*\*

A la remise des récompenses du **concours de la Résistance**, le 20 mai à Rouillac, Michèle Dessendier et Colette Baud-Marciquet représentaient notre association. Elles ont remis aux lauréats la plaquette de poèmes de Michel David «*Clairière de Braconne*». Notre présidente s'est excusée de ne pas pouvoir assister au congrès départemental de l'ANACR.

Son président **Jean-Pierre Bouny** a eu l'occasion de lui exprimer la gratitude de son association. «*De nombreux adhérents de plusieurs comités saluent votre dévouement à la mémoire des martyrs de la Braconne, tous issus de milieux populaires*». Au cours de ce congrès un hommage a été rendu à René Gillardie et Francis Louvel, fusillés à la Braconne le 15 janvier 1944. Notre association fait partie du collectif animé par notre ami **Michel Binaud** qui, le 20 septembre à Sainte-Sévère, a rendu hommage aux «*Guillon*» devant la stèle qui rappelle la mémoire de cette famille de résistants communistes. Les deux hommes ont été fusillés à Souge, les deux femmes massacrées à Auschwitz.

\*\*\*

Au début de l'année on a pu lire dans la revue trimestrielle **Châteaubriant** que publie l'Association Nationale des Familles de Fusillés et Massacrés (ANFFM) un reportage très détaillé de l'inauguration du «*Chemin du Souvenir*» à l'automne 2014. L'auteur parle de ce «*parcours délibérément pédagogique destiné à faire connaître ce que fut la Résistance civile en Charente*». Il clôt son reportage en rappelant le titre de première page du journal Châteaubriant en février 1946 : «*Les Morts sont des vivants mêlés à nos combats*».

\*\*\*\*\*